

## **BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE TRANSACTION VENTE**

**Tarifs applicables au 1 novembre 2025**

### **TRANSACTION VENTE**

- Pour un prix de vente inférieur ou égal à **49999 € : 6000 € TTC** d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre **50000 € et 99999 € : 7500 € TTC** d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre **100000 € et 114999 € : 8500 € TTC** d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre **115000 € et 149999 € : 9000 € TTC** d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre **150000 € et 199999 € : 10000 € TTC** d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre **200000 € et 280000 € : 5.5 % TTC** du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre **280001 € et 444000 € : 5 % TTC** du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre **444001 € et 600000 € : 4.5 % TTC** du prix de vente.
- Pour un prix de vente supérieur ou égal à **600001 € : 4 % TTC** du prix de vente.

**Principe du non-cumul :** l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

**Tarif forfaitaire pour parking à 1500 € TTC**

**Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur).**

Société MERY SANSON , MERY SANSON au capital de 40000 Euros € - Siège social : 72 RUE LOUIS MOREAU - RCS EVRY n° 423 024 306 - Carte professionnelle Transaction n° 91012016000013726 délivrée par CCI

Garant : SO.CA.F , 26 Avenue de SUFFREN 75015 PARIS